

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture

24 janvier 2014

Annales de la recherche urbaine  
[www.annalesdelarechercheurbaine.fr](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr)

## **Appel à articles**

**Annales de la recherche urbaine n°111**

**« La place des enfants et des adolescents dans les espaces urbains »**

Date limite d'envoi des articles : le 15 avril 2014

Alors que la grande majorité des enfants et des adolescents vivent en ville aujourd'hui en France et qu'ils conditionnent partiellement les stratégies résidentielles des familles et les politiques publiques mises en œuvre pour répondre à leurs besoins, relativement peu de travaux se sont intéressés, à ce jour, à leur place dans les espaces urbains et périurbains. Un véritable intérêt pour cette thématique commence certes à émerger et des travaux importants ont été réalisés dans différentes perspectives, mais la plupart d'entre eux se concentrent sur des quartiers situés en zone sensible et portent davantage sur des adolescents que sur des enfants plus jeunes. *A contrario*, les sciences sociales anglophones se sont emparées de ce sujet dès les années soixante-dix et les *children's studies* ont connu un essor spectaculaire depuis vingt ans, en lien avec l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant en 1989, qui visait à mieux prendre en compte le bien-être des enfants et leur place dans la ville.

Aussi l'objectif de ce dossier des *Annales de la recherche urbaine* est-il de présenter des recherches portant sur la place des enfants et des adolescents dans les espaces urbains et périurbains en France ou ailleurs, et de contribuer à leur développement. Quelle visibilité ont-ils dans la ville d'aujourd'hui ? Quel est leur rapport aux espaces urbains ? Quel est le poids des représentations (celles de leurs parents, et, plus largement, celles de la société) dans les pratiques des enfants et des adolescents et dans les politiques publiques mises en œuvre ? De quelle manière ces dernières les prennent-elles en compte ? Les enfants et les adolescents ne constituent pas un groupe social homogène et les réflexions autour de ces grandes questions veilleront à être particulièrement attentives aux différenciations éventuellement liées à l'âge (de la petite enfance à la fin de l'adolescence), au genre, au milieu social voire à l'origine ethnique des individus considérés. Elles seront également sensibles à la manière dont les représentations, les pratiques et les politiques publiques

varient en fonction des types d'espaces urbains étudiés (pays, taille de la ville, et, à une échelle plus fine, localisation du territoire, profil socio-démographique, type de tissu urbain, etc.), et dont elles évoluent dans le temps. Dans cette perspective, elles pourront éventuellement s'inscrire dans l'un des trois axes suivants.

**- Un premier axe de questionnement porte sur le rapport des enfants et des adolescents à la ville et à ses territoires.** Leurs pratiques urbaines ont été profondément transformées ces cinquante dernières années et des recherches ont mis en évidence l'archipélisation de leurs territoires, le déclin de leur présence dans les espaces publics, leur enfermement dans des espaces privatifs ou spécialisés, et la diminution de leur autonomie spatiale. Les propositions d'article pourront confirmer, nuancer ou infirmer ces résultats. De quelle manière les enfants et les adolescents se représentent-ils et pratiquent-ils les territoires urbains ? Quelles sont leurs mobilités ? Comment articulent-ils leurs territoires de proximité (le logement et le quartier par exemple) à des territoires plus éloignés ? Quels effets les reconfigurations de leurs espaces vécus ont-elles sur leurs sociabilités ? Dans quels lieux déploient-ils leurs sociabilités et comment cohabitent-ils à l'échelle du quartier ? De quelle manière le territoire urbain contribue-t-il à leur socialisation, et, en particulier, quel est le rôle des espaces publics ou communs, qui constituent des lieux importants pour la rencontre de l'autre, l'expérimentation ou l'apprentissage de l'autonomie ? On pourra examiner ces questions à partir de la perspective des enfants eux-mêmes. Cependant, les enfants et les adolescents n'agissent pas en toute indépendance et la prise en compte du point de vue des parents permettra de montrer les relations (à double sens) entre les représentations et les pratiques des enfants et celles des parents. De quelle manière les parents structurent-ils les rapports à la ville de leurs enfants ? Inversement, les enfants n'agissent-ils pas sur les stratégies résidentielles et ne transforment-ils pas le rapport à la ville de leurs parents ?

**- La question de la pauvreté des enfants et de leurs familles en ville constitue un deuxième axe de questionnement.** Dans le contexte actuel de crise économique, les familles sont particulièrement concernées par les situations de pauvreté, et les enfants et adolescents sont les premiers touchés. En France, nombreux sont les moins de 18 ans vivant dans la pauvreté. Certains vivent en de ça ou à peine au-dessus du seuil de pauvreté, d'autres connaissent la plus grande précarité (enfants issus de familles en situation administrative précaire, mineurs isolés ayant fui leur pays, etc.) tout en demeurant relativement « invisibles » dans les interstices ou les marges de la ville. Il s'agit ici de mieux connaître ces jeunes citadins, dont les conditions d'existence présentent différents types de vulnérabilité. Quelles sont leurs trajectoires résidentielles, familiales et sociales ? A quels enjeux en termes de logement, de scolarité et de santé sont-ils confrontés ? Quels sont leurs modes de vie dans les espaces du quotidien, du logement à la ville ? Quelles pratiques et représentations ont-ils des différents lieux de la ville et quelles sociabilités déploient-ils ? La pauvreté signifie-t-elle la même chose selon que l'on a 5 ans ou 15 ans, selon qu'on est un garçon ou une fille ? Peut-on distinguer, dans la ville, différents types d'espaces de la pauvreté, auxquels correspondraient différentes formes de pauvreté ? Quelles sont les ressources disponibles et comment les mobilisent-ils ? Comment les politiques publiques prennent-elles en compte les besoins de ces enfants et adolescents, et comment se différencient-elles dans l'espace et dans le temps ? Quel rôle le contexte résidentiel joue-t-il

dans leur socialisation et leur trajectoire sociale ? Des éclairages provenant de différents horizons disciplinaires seront les bienvenus.

**- Un dernier axe de questionnement interroge la place des enfants et des adolescents dans les politiques publiques.** Ainsi, alors que l'âge de la ville automobile a été celui d'un rétrécissement de l'espace public, dont les enfants et les adolescents ont été les premiers à pâtir, l'émergence des modes doux de déplacements ouvre sur la possibilité d'un nouveau partage de l'espace public. Quelle place les enfants et les adolescents tiennent-ils dans ces nouvelles stratégies d'aménagement ? Comment l'ouverture et l'accessibilité des espaces publics sont-elles pensées et comment la question des normes et de la sécurité est-elle prise en compte ? A quels enjeux d'aménagement mais aussi sociaux les pouvoirs publics cherchent-ils à répondre ? Comment les arbitrages rendus prennent-ils en considération les besoins des enfants et adolescents ? Quelles évolutions se dessinent-elles, au delà des discours ? Observe-t-on une répartition inégale ou un traitement différencié des équipements destinés aux enfants et aux adolescents (scolaires, de loisirs, etc.) dans les villes ? Finalement, sur quelles représentations de la place des enfants et des adolescents dans la société et dans la ville ces politiques publiques reposent-elles ? Ont-elles évolué ces dernières décennies ? D'autres pays fondent-ils leurs propres politiques sur une conception différente des enfants et des adolescents ?

**Jean-Yves Authier, Virginie Bathellier et Sonia Lehman-Frisch.**

#### **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS A LIRE ATTENTIVEMENT**

Ce numéro 111 est coordonné par Jean-Yves Authier (sociologue, professeur à Lyon II), Virginie Bathellier (rédactrice adjointe des annales de la recherche urbaine) et Sonia Lehman-Frisch (géographe, maître de conférence à Cergy-Pontoise).

**Les articles doivent être adressés à Virginie Bathellier, avant le 15 avril 2014 : [virginie.bathellier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:virginie.bathellier@developpement-durable.gouv.fr)**

Il est impératif d'envoyer deux fichiers de votre article.

L'un comprenant votre article tel qu'il sera publié, s'il est retenu, dans la revue. Avec votre nom, la bibliographie, et toutes les informations vous concernant (biographie, références explicites à vos travaux...).

Un autre fichier devra être – pour répondre aux règles classiques d'évaluation académique des articles –, anonymisé.

#### **Articles :**

Les articles ne doivent pas excéder 30 000 caractères, espaces non compris (environ 15 pages dactylographiées).

**Texte :** Les caractères gras et soulignés dans le texte sont à exclure et les italiques sont strictement réservés aux mots non français ainsi qu'aux titres des documents (ouvrages,

revues, etc.). Les citations ne se distinguent du reste du texte que par des guillemets (pas d'italiques, ni de retrait, ni de réduction du corps).

**Intertitres :** Il ne sera pas accepté plus de deux niveaux d'intertitre.

**Références bibliographiques:** Nous vous demandons de bien vouloir accorder un soin particulier à la présentation de la bibliographie. Respecter les minuscules et l'emplacement des virgules.

Les références bibliographiques sont rassemblées en fin d'article et classées par ordre alphabétique des auteurs. Elles ne doivent pas excéder une vingtaine de titres.

Elles seront présentées de la façon suivante en **minuscules JAMAIS en capitales** :

- pour un article de revue : Lambda A.-M., (1975), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, vol. ou n°, pp. 10-15.

- pour un livre : Quidam J.-C., (1998), *Titre du livre*, Ville, Éditeur.

Les appels de références bibliographiques doivent être présentés dans le texte et dans les notes de la façon suivante : (Lambda, 1975) ou (Lambda, Quidam, 1985) ou (Quidam *et al.*, 1995).

**Notice bio-bibliographique :** En fin d'article, dans un paragraphe séparé, la présentation du ou des auteur(s) comprend nom et prénom, statut professionnel et/ou titres, rattachement institutionnel éventuel, thèmes de recherche, indication des dernières publications, adresse électronique.

Tous les articles doivent comporter un **résumé** de 100 mots environ en **français** et en **anglais**.

**Illustrations :** Les photographies accompagnant le texte devront être numérisés en haute définition (300 dpi, pour 15x21cm et pleine page A4) dans les formats Jpg, Tiff, Eps. À défaut de numérisation en haute définition, les photographies seront envoyées en tirage papier.

Un tirage papier des graphiques et des cartes doit être envoyé à la rédaction pour la préparation du dossier. Les graphiques et les cartes seront, dans un second temps, envoyés, à la demande de la rédaction, au responsable de la PAO.

Les fichiers texte seront distincts des fichiers graphiques.